



## Editorial



par  
**Philippe MARINI**

*Président de l'association  
Seine-Nord Europe,  
Maire de Compiègne*

### *L'association Seine-Nord Europe devient l'Alliance Seine-Escaut*

L'épidémie de la Covid-19 a profondément marqué l'année 2020. Et la situation en ce début 2021 laisse présager une année encore très difficile des points de vue sanitaire et économique. Si la filière fluviale a activement participé à l'approvisionnement du pays pendant les périodes de confinement, ses composantes liées au transport de marchandises et au tourisme ont été néanmoins durement touchées par le ralentissement économique et les mesures de fermeture décidées par le Gouvernement.

Dans ce contexte, notre association a suspendu son programme événementiel et organisé son Assemblée générale en visioconférence, dans le respect des consignes sanitaires. Nous avons également fait le choix d'interroger nos membres et de questionner nos parties prenantes sur la poursuite de nos activités. Ce temps de consultation et de

réflexion nous a paru d'autant plus nécessaire que la préparation du chantier du canal Seine-Nord Europe progresse sous l'action de la Société de projet. Ce chantier que nous appelions de nos vœux lors de la création de l'association en 1995 va devenir prochainement une réalité.

Il ressort de cette enquête menée lors de l'été 2020 un véritable plébiscite pour l'action de l'association et un encouragement à poursuivre nos efforts notamment en vue de la phase d'exploitation du canal Seine-Nord Europe et de l'ensemble de la liaison fluviale Seine-Escaut. Nous avons entendu vos appels à continuer, mais également à nous réinventer et à nous aider à voir plus loin.

Ces orientations ont été débattues et validées lors de notre Assemblée générale, et ont été traduites en axes de travail. Pour incarner ce changement, l'association Seine-Nord Europe va changer de dénomination et prendre le nom d'Alliance Seine-Escaut. Car notre objectif commun est bien la réussite de ce grand projet européen.

Je souhaite que cette nouvelle année 2021 nous permette d'amorcer une nouvelle dynamique économique après cette passe difficile. Le futur chantier Seine-Nord Europe sera de ce point de vue un élément clé de la future relance dans le domaine des travaux publics. Et je souhaite tout le succès qu'elle mérite à la nouvelle Alliance Seine-Escaut.

## Assemblée générale 2020

### Les principaux résultats de notre consultation

Du 25 août au 15 septembre 2020, une enquête en ligne a été proposée à l'ensemble des membres de notre association. Au total, 26 % des membres ont répondu à cette enquête. Parallèlement, une douzaine de parties prenantes (parlementaires, élus et acteurs territoriaux, représentants des milieux économiques, journalistes et consultants) ont été interviewées téléphoniquement. Focus sur quelques résultats présentés lors de l'AG.

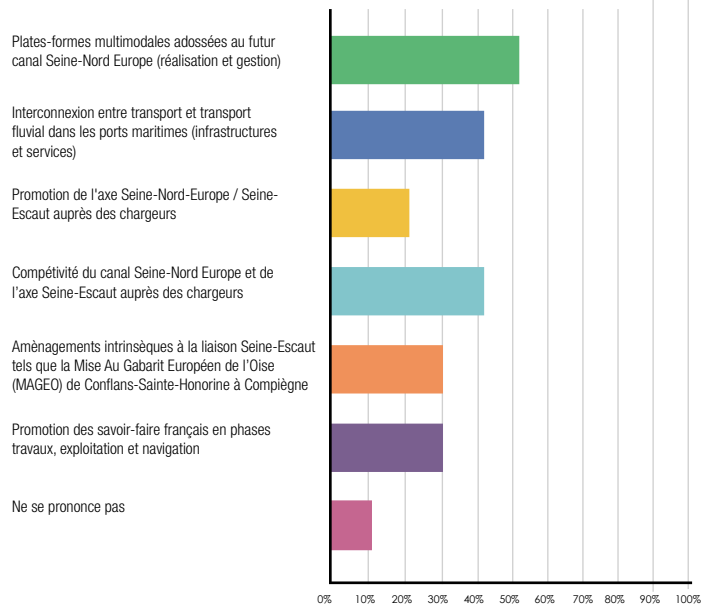
Près de **70 % des membres estiment que l'action de l'association a été « utile »**, et même « très utile » pour près de 40 %. Toutes les parties prenantes interrogées ont jugé l'action de l'association « utile », même « très utile » pour plus de 80 % d'entre elles.

A la question « estimez-vous utile que l'association poursuive son activité ? », **80 % des membres ont répondu « Oui »**, 20 % ne se prononçant pas. Du côté des parties prenantes interrogées, c'est un sans-faute puisque la totalité des acteurs estiment que l'association doit poursuivre, voire même renforcer, son action.

Parmi les thématiques de travail à privilégier à l'avenir, les membres mettent en tête **les plates-formes multimodales**, devant la question de **l'interconnexion entre transport maritime et fluvial dans les ports maritimes**, et la **compétitivité de l'axe Seine-Nord Europe / Seine-Escaut**. Viennent ensuite les aménagements intrinsèques à la liaison Seine-Escaut tels que MAGEO.

50 % des membres estiment nécessaire un **élargissement du champ d'intervention de l'association à l'ensemble de l'axe fluvial Seine-Escaut**, 10 % y sont opposés, tandis que 40 % ne se prononcent pas. Parmi les parties prenantes interrogées, plus de 90 % pensent qu'il est nécessaire que l'association s'ouvre à l'ensemble du réseau Seine-Escaut. Elles voient dans l'association un **acteur clé de la relation aux territoires**.

Thématiques potentielles de travail. Parmi les thématiques de travail suivantes, lesquelles vous sembleraient les plus utiles à l'avenir ? 1 à 2 réponses possibles



### Les nouvelles orientations de l'association

Sur la base des enseignements de cette consultation, trois nouveaux axes de travail ont été débattus et validés avec les membres lors de l'AG du 3 octobre 2020 :

- **Élargir le champ d'action à l'ensemble de la liaison fluviale Seine-Escaut**, c'est-à-dire du Havre jusqu'à Gand. L'association doit à son égard continuer à jouer un rôle de vigilance quant au bon avancement de ce projet mais également de promotion de ce futur axe de transport.

- **Créer un « Cercle économique » disposant d'une gouvernance propre et animé par l'association**, pour compléter les dispositifs existants de l'association, le « Club des Villes & EPCI » et l'intergroupe parlementaire Seine-Nord Europe / Seine-Escaut.

- **Positionner l'action de l'association notamment sur la préparation de la phase d'exploitation** du canal Seine-Nord Europe et de la liaison fluviale Seine-Escaut dans une logique partenariale avec l'ensemble des autres structures impliquées.



## Une nouvelle dénomination et un nouveau logo : place à l'Alliance Seine-Escaut



La nouvelle identité visuelle de l'association met en avant l'objectif de l'Alliance : faire rayonner le projet de liaison fluviale européenne Seine-Escaut et faciliter la collaboration entre les différents acteurs du projet.

## Ce qu'ils pensent de cette ouverture à l'axe Seine-Escaut ...

« Il me semble nécessaire d'ouvrir le dialogue avec les axes Seine et Nord. L'association est un outil important de concertation et d'échanges, notamment avec les parlementaires mais aussi avec les collectivités locales. »

**Carole Bureau-Bonnard**, Députée de l'Oise, co-Présidente de l'intergroupe parlementaire SNE/SE

« Il convient de raisonner en réseau, dialoguer avec l'ensemble des acteurs concernés et trouver des complémentarités notamment avec les acteurs de la façade maritime. »

**Jérôme Basher**, Sénateur de l'Oise, co-Président de l'intergroupe parlementaire SNE/SE

« Il faut avoir une perspective plus large et plus intermodale. Il est important d'envisager la question du report modal au-delà du tronçon Seine-Nord Europe. »

**Frédéric Chéreau**, Maire de Douai

« Ne nous y trompons pas, il faut réussir l'intégration de Seine-Nord Europe au sein de cette liaison européenne. Il est nécessaire de réfléchir et de travailler à l'échelle de la liaison fluviale Seine-Escaut. »

**Laurent Degroote**, Président du CESER des Hauts-de-France

Parmi les éléments graphiques qui composent ce nouveau logo, on retrouve la réunion des navires qui forment une étoile européenne, qui expriment la notion de rayonnement et qui évoquent une barre de bateau. Le créateur du logo, Antonie Peltier, a également mélangé bas-de-casse (minuscules) et capitales pour une identité plus dynamique, la forme du « A » rappelant l'avant des barges de transport.

Enfin, une baseline simple et fédératrice vient souligner le logo et constitue la promesse de cette nouvelle alliance : réussir la liaison fluviale européenne Seine-Escaut.



« Il serait intéressant d'ouvrir le champ d'intervention et de vigilance de l'association à l'axe Seine-Escaut. VNF est ouvert à des collaborations avec l'association sur ces enjeux. »

**Muriel Mournetas**, responsable des relations institutionnelles de Voies navigables de France

« Cela me semble souhaitable d'élargir le champ d'intervention de l'association à l'ensemble de l'axe Seine-Escaut car aujourd'hui, avec l'organisation des axes et la nomination de coordinateurs de bassins, le projet Seine-Nord Europe doit s'ouvrir aux axes Seine et Nord. »

**Didier Leandri**, Président Délégué Général d'Entreprises Fluviales de France

## Le Bureau de l'association

### Président :

Philippe MARINI, Maire de Compiègne

### Vice-Présidents :

Laurent DEGROOTE, Président du CESER Hauts de France

Frédéric CHEREAU, Maire de Douai

Jean-Didier BERGER, Vice-Président du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine

### Dans l'attente de leur nomination :

Un représentant des Conseils départementaux du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais, de la Seine-Saint-Denis et du Val d'Oise

### Vice-Président Secrétaire Général et Trésorier :

Jean-François DALAISE, Administrateur et Conseiller du Président d'Entreprises Fluviales de France, ancien Président du Comité des Armateurs Fluviaux et de Ports de Paris

## Brèves Seine-Nord Europe

### Régionalisation de la Société du canal SNE

Anciennement établissement public d'Etat, la Société du canal Seine-Nord Europe est depuis le 1er avril 2020 un établissement public local. L'Etat et l'Europe y restent cependant associés, comptant respectivement 10 et 2 membres au conseil de surveillance. Son conseil de surveillance d'installation s'est installé le jeudi 11 juin 2020, et a élu son président, Xavier Bertrand, Président de la Région Hauts-de-France et sa vice-présidente, Nadège Lefebvre, Présidente du Conseil départemental de l'Oise.

### Avis favorable de la commission d'enquête publique environnementale pour le secteur 1

Les études détaillées sur le tronçon Compiègne - Passel (secteur 1) ont été terminées en 2020, et la commission d'enquête publique environnementale a émis un avis favorable, le 16 décembre 2020, à la demande d'autorisation environnementale. Cette décision ouvre la voie à de premiers travaux préparatoires prévus au printemps 2021, parallèlement à la réalisation des études approfondies. Les études détaillées sont en cours sur les secteurs 2, 3 et 4 de Passel à Aubencheul-au-Bac.

### Lancement des études sur les futures plates-formes multimodales

Ces études se dérouleront jusqu'en décembre 2023 et seront pilotées par la Région Hauts-de-France, dans le cadre d'un partenariat étroit avec la Société du canal SNE et les 5 EPCI concernés par ces futures plates-formes. Elles s'intéresseront au positionnement et au dimensionnement de ces futurs ports intérieurs, mais également au processus d'acquisition foncière, au type de structure de portage, à la préparation des autorisations administratives et environnementales, etc. La Commission européenne a confirmé durant l'été 2020 que l'UE financerait 50 % du montant de ces études d'un coût total de 15,5 millions € HT.

### Mise en ligne du « Passeport du canal SNE »

Fin 2028, le Canal Seine-Nord Europe verra le jour et deviendra un maillon central de la liaison Seine-Escaut. Un « passeport » présentant ce projet unique a été mis en ligne sur le site de la Société du canal Seine-Nord Europe en novembre 2020. Il détaille les objectifs, les principes de conception, le calendrier de sa réalisation et l'organisation partenariale du projet.

## Brèves Seine-Escaut

### MAGEO : réunions publiques en visioconférence

Deux réunions publiques ont été organisées en visioconférence au cours du mois de décembre 2020 sur le projet Mageo, consistant à réaménager l'Oise entre Compiègne et Creil sur 42 km pour les bateaux à grand gabarit. Les responsables de VNF en ont profité pour répondre aux interrogations des riverains, et notamment des pêcheurs, et les rassurer sur le nombre très limité d'expropriations prévues (limitées à quelques unes sur l'ensemble du tracé).

### Bray-Nogent : accord des collectivités sur le financement

L'Ile-de-France et la Seine-et-Marne se sont mises d'accord avec la région Grand Est et l'Aube pour financer à hauteur de 125 millions d'euros le projet de canal à grand gabarit entre Bray-sur-Seine (Seine-et-Marne) et Nogent-sur-Seine (Aube), portant à 343 millions € TTC le financement total du projet. Le redimensionnement de 28,5 km de voies fluviales permettra de tripler le trafic fluvial sur ce tronçon. L'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique s'est déroulée du 18 janvier au 18 février 2021.

### Condé-Pommerœul : réouverture prévue pour 2022

Une vaste opération de dragage a été lancée en septembre 2020 en vue de la remise en navigation du canal de Condé-Pommerœul, attendue en 2022 pour un coût total en travaux de 80 millions. Ce canal de 11 km qui relie Condé-sur-l'Escaut dans le département du Nord à la ville de Pommerœul en Wallonie permettra à terme une réduction de trajet de 12 h pour les bateaux de 3000 t voulant relier à partir de Seine-Nord Europe les ports de Liège, Namur ou Charleroi en Belgique.



### Perspectives d'extension de la Convention dockers aux ports intérieurs

Notre association se montre très préoccupée et donc vigilante quant aux possibilités d'extension de la Convention Collective Nationale Unifiée (CCNU) dite « Convention dockers » aux ports intérieurs français. Cette perspective est née à l'occasion du projet de fusion des ports du Havre, de Rouen et de Paris, dans le cadre d'HAROPA, elle est actuellement discutée pour une extension à tous les ports intérieurs et plates-formes multimodales existants ou en projet. Chargé d'une mission sur ce sujet par le Ministre chargé des transports, Maître Gilles Bélier devait rendre ses conclusions fin 2020. Notre association estime que l'application de la CCNU aux ports intérieurs serait très préjudiciable en raison de ses conséquences : augmentation du coût du travail, réduction de la polyvalence des emplois et extension aux entreprises publiques et privées présentes dans les ports.... Notre association constate que les principaux terminaux multimodaux intérieurs de transbordement (fleuve, fer, route), comme ceux de Paris et de Strasbourg notamment, ont opté pour la Convention Collective du Transport Routier et des activités auxiliaires de transport, la considérant comme la mieux adaptée à leurs activités. Aussi, notre association considère la liberté conventionnelle comme une priorité et qu'un rattachement « administratif » à celui de la CCNU pénaliserait la viabilité économique des futures plates-formes multimodales qui sont l'une des clés essentielles du succès du canal SNE et du recours au transport fluvial.